

COMMUNIQUE DE PRESSE



Appel d'offres du Gouvernement français sur l'éolien terrestre : Aérowatt lauréat pour 3 projets en outre-mer

Saran, le 21 février 2012 – A l'issue de l'appel d'offres lancé par le Gouvernement français en 2010 pour le développement de l'éolien terrestre dans les départements d'outre-mer et en Corse, Aérowatt a été désigné pour la construction de 3 des 9 projets¹.

Les centrales développées par Aérowatt, situées en Guadeloupe (Dadoud et Petite Place) et en Martinique (Dehaumont), représentent une puissance cumulée totale d'environ 20 MW. La construction devrait débuter d'ici à la fin de l'année, une fois obtenus les autorisations administratives (permis de construire, dossier ICPE) et les financements nécessaires (agrément fiscal et crédit bancaire), pour une livraison et une mise en service dans un délai maximum de 24 mois.

Aérowatt mettra en œuvre sur ces centrales ses technologies de stockage d'énergie (le procédé par batterie a été retenu) et de prévision de production (logiciel développé avec METNEXT, filiale de Météo France et de la Caisse des Dépôts). Ces deux dispositifs étaient inscrits dans le cahier des charges de l'appel d'offres afin de faciliter l'augmentation progressive de la part des énergies renouvelables dans le réseau électrique sans en remettre en cause la stabilité.

En marge de cette annonce, Jérôme Billerey, Président du Directoire d'Aérowatt, déclare : « Nous sommes très fiers qu'Aérowatt soit le principal lauréat de cet appel d'offres. Cela récompense l'expertise développée par notre Groupe dans la production d'énergie renouvelable et reconnaît notre capacité à faire émerger de nouvelles technologies associées. »

A propos d'Aérowatt

Code ISIN FR0010396119 – Mnémo : ALWAT

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France, Aérowatt intervient dans toutes les étapes de développement de centrales éoliennes et solaires, depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité.

Au 31 décembre 2011, Aérowatt exploite 25 centrales éoliennes représentant 106 MW (80 MW détenus en propre) et 35 sites solaires équivalant à près de 21 MWc (10 MWc en propre). La société développe un portefeuille de projets représentant une puissance cumulée de plus de 1.700 MW.

Aérowatt a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 20,6 M€ provenant de la vente d'énergie verte.

Depuis 2003, Aérowatt est qualifiée « entreprise innovante » par OSEO.

*Prochain rendez-vous : résultats 2011,
lundi 2 avril 2012 (avant Bourse)*

¹ Voir détail des projets dans le communiqué de presse publié le 17 février par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

COMMUNIQUE DE PRESSE



Contact Aérowatt

Jérôme Billerey
aerowatt@aerowatt.fr
02 38 88 64 64

Contacts Actus

Relations Presse :
acbonjour@actus.fr
Relations Investisseurs :
jfl@actus.fr
01 53 67 36 36

Anne-Catherine Bonjour
Jérôme Fabreguettes-Leib